

Association des Maires, des Adjointes
et de l'Intercommunalité des Pyrénées-Orientales

Février - Mars 2021

AMF66 Infos



Le Magazine d'Information
de l'Association

N° 144

LES CHANTIERS DE L'AMF66

En ce début d'année, votre Association planche sur de nombreux dossiers. Au-delà des visites en mairies et des interventions que nous réalisons pour les communes à la demande des maires, la campagne de vaccination, les mesures Covid et le plan de relance sont nos dossiers prioritaires au quotidien.

Après avoir réalisé **le 10 février notre premier Bureau restreint en distanciel**, nous avons inauguré notre cycle de formations en visio-conférence le Vendredi 12 février en partenariat avec le Groupe La Poste pour présenter une initiation au budget et à la loi de finances 2021, ce qui fut très apprécié par la soixantaine de participants.

Nous créons également **une boîte à outils fonctionnelle en réalisant des vadémécums** à l'image de celui réalisé conjointement avec la Direction de l'Education Nationale concernant la scolarisation à domicile. Si vous souhaitez proposer des pistes de réflexions pour en faire profiter le plus grand nombre, n'hésitez pas à prendre contact avec le Directeur.

Sachez que **l'Observatoire de la commande publique 2021-2023**, lancé au mois de janvier, est un succès car vos implications et participations sont encourageantes en matière de projets et de perspectives économiques.

L'Association vous propose également un autre recensement concernant les coûts et pertes de recettes liées à la crise Covid afin que nos parlementaires puissent chiffrer l'effort financier réalisé ainsi que les impacts à venir sur les budgets des collectivités.

Initialement programmé les 10 et 11 Juin, le Salon des Maires, des Elus locaux et des Décideurs publics des P.O. se tiendra **les 23 et 24 septembre 2021 au Parc des Expositions de PERPIGNAN** afin de ne pas interférer avec les élections départementales et régionales du mois de juin.

Votre Association travaille également d'autres volets de l'actualité communale comme la communication budgétaire, la mise en place des conseillers aux décideurs locaux avec la Direction Générale des Finances Publiques, la Présence Postale, la création d'une Union Départementale des CCAS, l'évolution de la loi SRU, la mise en œuvre de la loi 4D, l'organisation d'une rencontre avec les parlementaires du département pour évoquer le travail législatif mais aussi la création de **la Conférence des Territoires**, instance passerelle entre les 12 E.P.C.I de notre territoire.

Je clos cet édit en vous rappelant que les portes de l'Association sont et restent ouvertes pour tous problèmes ou propositions et que par ailleurs, j'ai missionné le directeur pour vous visiter et vous rencontrer en Mairie afin, dans cette période où les rencontres collectives sont empêchées, de créer des liens personnalisés et de vous apporter une proximité opérationnelle pour vous accompagner au quotidien.

**Le Président,
Edmond JORDA**

AGENDA DU PRESIDENT (Janvier à mars 2021)

Le 8 janvier à 14h00 : Rendez-vous avec Cyril VANROYE, DDTM au sujet de l'ANCT.



Le 8 janvier à 16h00 : Réunion sur le thème du « PGRI, enjeux et perspectives en matière d'urbanisme afin de formaliser des propositions » avec les Présidents des deux SCOTS, l'AURCA, le Délégué Général et le Vice-Président délégué à

la coordination des commissions de l'AMF66, le Président de la Fédération du BTP66 ainsi que le Président de la délégation des P.O. de la FRTP Occitanie.

Le 8 janvier à 16h30 : Réunion du Comité départemental de vaccination (M. Yves PORTEIX, représente l'AMF66).

Le 12 janvier à 16h00 : Conseil d'Administration de l'Association Mangeons Local



FOCUS SUR LA RENCONTRE AVEC Mme SYLVIE GUILLOUET, DIRECTRICE DE LA DDFIP

Le 13 janvier dernier à 8h00, Edmond JORDA, Président de l'AMF66, a reçu la visite protocolaire de Madame Sylvie GUILLOUET, nouvelle Directrice Départementale des Finances Publiques des Pyrénées-Orientales.

Lors de cet échange, le Président a insisté sur l'intérêt de préserver le maillage territorial en direction de la ruralité mais également la nécessité de renforcer le Conseil en matière de gestion budgétaire particulièrement pour les communes de petites tailles.

L'Association, en étroite partenariat avec la DDFIP des Pyrénées-Orientales, suivra tout particulièrement l'efficacité du déploiement des nouveaux conseillers aux décideurs locaux.

Le 13 janvier à 9h30 : Invitation de Monsieur le Préfet à une réunion de la Commission du Fond pour le Développement de la Vie Associative (FDVA).

Le 13 janvier à 14h30 : Réunion avec M. Robert RAYNAUD, création d'une union départementale des CCAS.

Le 15 janvier à 11h30 : Rendez-vous avec la cellule renseignements de la Gendarmerie Nationale.



Le 15 janvier à 14h00 : Organisation d'une rencontre en visioconférence avec le DASEN sur le thème du « Bilan de la rentrée scolaire et perspectives 2021 » ainsi que tous les maires.

Le 18 janvier à 11h00 : Webinaire régional DSN en partenariat avec l'URSSAF.

Le 18 janvier à 14h30 : Réunion en visioconférence avec le Préfet et les Membres du Bureau Restreint et des Membres du Conseil d'Administration, au sujet des centres de vaccination COVID.

Le 20 janvier à 14h00 : Visite protocolaire de M. Thibaut FELIX, sous-préfet en charge du Plan Relance avec M. Jean-Paul BILLES.

Le 21 janvier à 8h30 : Petit déjeuner présentation des vœux de la Fédération des Travaux Publics (M. Roger PAILLES, représente l'AMF66).

Le 26 janvier : Réunion en visioconférence avec l'URAMO.

Le 27 janvier à 14h00 : Rendez-vous avec Madame Marie-Pierre SADOURNY, Présidente du CAUE

Le 28 janvier à 10h00 : Réunion en visioconférence sur le plan de relance à destination des collectivités locales (M. Jean-Paul BILLES, représente l'AMF66).



Le 28 janvier à 14h30 : Réunion en visioconférence de la commission d'élus au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le 28 janvier à 17h00 : Réunion du Comité Syndical du SYDEEL66.

Le 29 janvier à 11h00 : Jury « Prodiges de la République. »

Le 29 janvier à 14h30 : Forum organisé par le Tribunal Administratif de MONTPELLIER, en visio conférence sur le thème de la médiation.

Le 3 février à 12h30 : Déjeuner de travail avec le Sous-Préfet de CÉRET.

Le 3 février à 16h30 : Evaluation de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture Kévin MAZOYER.

Le 4 février à 17h00 : Réunion en visioconférence du comité local de cohésion territoriale.

Le 5 février à 14h00 : Réunion du comité départemental de vaccination (M. Yves PORTEIX, représente l'AMF66).

Le 5 février à 14h30 : Réunion de l'équipe projet téléphonie mobile (M. Guy CALVET, Maire de SAINT-ARNAC représente l'AMF66).

Le 10 février à 10h00 : Réunion du Comité de Pilotage de la filière territorialisée viande (MM. Roger PAILLES, Vice-Président et Yannick CALLAREC, Directeur, représentent l'AMF66).

Le 10 février à 14h00 : Réunion du Bureau restreint en visioconférence.

Le 11 février à 16h00 : Conseil d'Administration et Assemblée Générale de l'AURCA

Le 19 février à 12h00 : Groupe de travail « télémedecine ».

Le 24 février de 15h00 à 17h00 : Réunion du COPIL Salon des Maires de l'AMF66 2021.

Le 24 février de 17h00 à 18h00 : Réunion groupe de travail création d'un vademecum pour accompagner les maires face aux risques juridiques des PPR et PGRI.

Le 26 février 2021 : Rendez-vous avec le Président de la CAPEB, M. Jean-Philippe JACQUEMET et le Secrétaire, M. Mathieu DENOYER.



Le 3 mars à 11h00 : Rencontre avec le Capitaine de Corvette Jean-Marc JANECKI, convention AMF/Marine Nationale.



Le 3 mars à 16h00 : Réunion en visioconférence avec Gilles LE HERICY, Directeur Territorial, Caisse des Dépôts.

Le 3 mars à 16h00 : Réunion du Conseil d'Administration de l'ADELFA66 suivi de l'Assemblée Générale (M. Roger PAILLES représente l'AMF66).

Le 8 mars dès 8h30 : Assemblée Générale de l'UMIH66.

Le 9 mars à 10h00 : Réunion en visioconférence de la Commission des Communes et Territoires Ruraux de l'AMF (M. Louis CASEILLES représente l'AMF66).

Le 10 mars à 11h30 : Réunion en visioconférence avec Antoine FREROT, Président-directeur général de Véolia (M. Yannick CALLAREC représente l'AMF66).

Le 11 mars à 17h30 : Réunion du Comité Syndical du SYDEEL66.

Le 12 mars à 11h00 : Assemblée Générale du CDAD66, en visioconférence (M. Yannick CALLAREC représente l'AMF66).

Le 17 mars à 10h30 : Réunion en visio avec le DASEN sur le déploiement des tests salivaires » dans les 15 écoles « tests ».

Le 17 mars à 11h45 : Signature d'une convention de partenariat entre l'AMF66 et le Lycée Maillol, en présence M. Kadder BENMOUFFOK et Mme Nathalie ESPINOSA, Professeurs (BTS Professions Immobilières).

Le 19 mars à 16h00 : Comité Départemental France Relance en visioconférence (M. Jean-Paul BILLES représente l'AMF66).



Le 22 mars à 10h30 : Réunion du Comité de Pilotage de la Maison du Travail Saisonnier des Pyrénées-Orientales (M. Yannick CALLAREC représente l'AMF66).

Le 24 mars à 9h00 : Rendez-vous en visio avec Thomas BOYER, Consultant Senior KMPG mandaté par la CAF pour un diagnostic programmatif concernant le schéma départemental des services aux familles.

Le 25 mars à 16h00 : Réunion « Emplois aidés secteur public »



Le 26 mars à 9h00 : Réunion du Comité technique de la SAFER (M. Roger PAILLES représente l'AMF66).

Le 26 mars à 9h00 : Réunion en visioconférence du COPIL Elaboration du nouveau schéma départemental des services aux familles 2020/2026 (M. Yannick CALLAREC représente l'AMF66).

Le 27 mars à 11h00 : Remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite à Bernard DALION, Président du Comité Régional du Languedoc-Roussillon et de l'Union Départementale 66 pour le Don de Sang Bénévole (M. Yannick CALLAREC, représente l'AMF66).

Le 31 mars à 11h30 : Réunion en visioconférence – Observatoire des agressions envers les élus (M. Yannick CALLAREC, représente l'AMF66). ♦

DÉPART DE MARIE FRANCE REVOL, DIRECTRICE PAR INTÉRIM

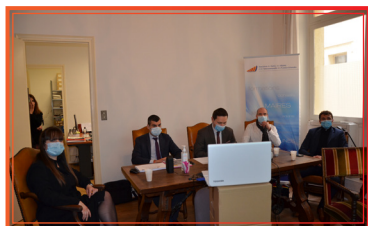


Les Membres du Bureau de l'AMF 66, représenté par le Président, Edmond JORDA, ont remercié Marie France REVOL, qui a tenu bénévolement le poste de directeur de l'Association des Maires, des Adjointes et de l'Intercommunalité des Pyrénées-Orientales de juillet à novembre 2020.

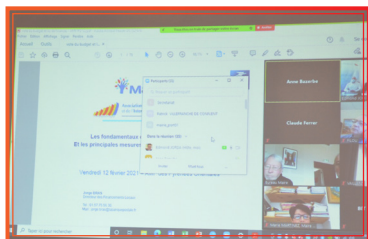
Le Président a félicité Marie France pour toutes les missions qu'elle a accomplies au sein de l'AMF66 avec un franc succès et ce, malgré la période difficile que nous vivons avec le coronavirus. ♦

RÉUNIONS DE FORMATION DE L'AMF66

En ces temps difficiles et suite à l'autorisation de la Préfecture des Pyrénées-Orientales, Edmond JORDA, Président de l'Association des Maires, des Adjointes et de l'Intercommunalité des Pyrénées-Orientales a décidé d'organiser pour le premier semestre 2021, plusieurs réunions de formation destinées aux élus mais aussi aux agents des collectivités territoriales et EPCI de notre département.



Le 12 février à l'AMF66 : Formation en visioconférence «les principes fondamentaux de l'élaboration budgétaire et la loi de finances 2021», animée par M. Jorge BRAS, de la Direction des Finances Locales du Groupe La Poste.



Le 29 mars à CANET-EN-ROUSSILLON : La valorisation de l'action municipale sur les réseaux sociaux.



Mélodie MINHONNAC, créatrice d'influence à PERPIGNAN a expliqué aux élus tout le procédé de façon à bien valoriser et utiliser l'ensemble des réseaux sociaux d'aujourd'hui.

2 autres formations sur ce thème et toujours avec M. Jorge BRAS, sont prévues le 8 avril 2021 à SAILLAGOUE et le 29 avril 2021 à PIA.

Le 3 mars à 14h00 : Formation avec le CAUE, en visioconférence sur le cheminement d'un projet urbanistique en présence de Mme Marie-Pierre SADOURNY. ♦

PROCHAINES DATES DE FORMATIONS :

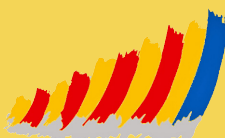
- Le 1er avril 2021 à PALAU-DE-CERDAGNE : Les finances communales
- Le 02 avril 2021 à SALEILLES : Le Budget communal
- Le 07 avril 2021 à LATOUR-BAS-ELNE : Les finances communales
- Le 08 avril 2021 à SAILLAGOUSE : La valorisation de l'action municipale sur les réseaux sociaux
- Le 15 avril 2021 à FONT-ROMEUE-ODEILLO-VIA : Le budget communal
- Le 29 avril 2021 à PIA : La valorisation de l'action municipale sur les réseaux sociaux



4 Réunions d'information sur le thème «Gestion des incivilités» dispensées par la Gendarmerie des P.O. sont prévues :

- Le 11 mai 2021 à CASES-DE-PENE :
- Le 20 mai 2021 à SOREDE :
- Le 08 juin 2021 à SAINT-PIERRE-DELS-FORCATS :
- Le 14 juin 2021 à PONTEILLA. ♦

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES MAIRES, DES ADJOINTS ET DES PRÉSIDENTS DE L'INTERCOMMUNALITÉ DES PYRÉNÉES-ORIENTALES



Si l'actuelle crise sanitaire le permet, le Congrès de l'AMF66 aura lieu le samedi 6 novembre 2021.

A ce jour, le lieu est à confirmer. ♦



9^{ème} Édition

SALON

des MAIRES, des ÉLUS LOCAUX
et des DÉCIDEURS PUBLICS

des PYRÉNÉES-ORIENTALES

23 et 24 septembre 2021
PARC DES EXPOSITIONS
DE PERPIGNAN

Le Centre du Service National et de la Jeunesse de PERPIGNAN



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) est rattaché au Ministère des Armées, au Service Général de l'Administration et de la Direction du Service National et de Jeunesse, il

dépend de l'Etablissement du Service National et de la Jeunesse de la région Sud-Ouest. Le siège du CSNJ est à PERPIGNAN et son champ d'action s'étend sur trois départements à savoir l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

La mission première du centre est d'organiser, de gérer et de conduire les Journées Défense et Citoyenneté (JDC). Journée obligatoire pour les 16-25 ans dont l'étape incontournable est le recensement en mairie. Il vient également en soutien du DMD pour toute action de rayonnement des politiques jeunesse sur ses territoires à travers des JDC thématiques mettant en exergue les valeurs de la République (égalité des chances, égalité Femmes-Jeunesse pour son action sur le thème du développement durable. Le CSNJ intervient également auprès des Classes de Défense et de Sécurité Globale dans les collèges et les lycées.

Etape incontournable du parcours citoyenneté de vos jeunes administrés, le recensement envoyé trimestriellement par vos collaborateurs nécessite un dialogue permanent avec le CSNJ. Ces deux facteurs sont donc déterminant dans la planification et l'organisation des JDC au profit de la jeunesse.

La JDC, est possible grâce à l'action et au soutien des collectivités territoriales qui au travers du recensement nous communique les données relatives aux jeunes recensés à 16 ans.

En nous appuyant sur les lois de modernisation de l'action publique, le recensement s'effectue maintenant sous format numérique, format essentiel et nécessaire pour sécuriser la transmission des données entre nos services. Plusieurs solutions sont d'ailleurs mises en place pour faciliter l'accès à cette dernière pour ceux qui le souhaitent.



Le recensement implique également une fiabilisation des données des 18-25 ans en vue d'un éventuel appel sous les drapeaux. En effet, nous nous basons sur vos recueils pour convoquer ou prendre contact avec les jeunes. Ainsi, en cas d'erreurs, le lien entre l'administré et nos services serait perturbé ainsi que le transfert des données sur vos listes électorales. La numérisation du recensement est pour vous un avantage et simplifie l'inscription des jeunes majeurs sur vos listes électorales.

Quelques exemples concrets :

- la crise sanitaire actuelle nous a obligé à mettre en place une JDC en ligne afin de ne pas pénaliser les jeunes dans la constitution de leur dossier administratif notamment. Pour ce faire, les appelés doivent créer un compte sur MAJDC.fr, site que vos collectivités utilisent pour nous transférer leur recensement. Cependant, les erreurs de retranscription des mails, provoquent la non réception des informations par ces derniers et fragilisent ainsi la poursuite de nos missions et in fine le jeune. Il s'agit donc de fiabiliser et vérifier les données en étant le plus performant possible.

- Un autre exemple concerne les jeunes ayant une double nationalité, il est primordial de recueillir cette information. En effet, certains pays ont des conventions spécifiques passées avec la France. Sans ces informations, le jeune est susceptible de devoir effectuer son service militaire dans les deux pays alors qu'une option était possible.

La finalité de nos actions communes est de promouvoir l'esprit défense et de citoyenneté, de renforcer le lien entre la Nation et ses armées et de contribuer à la lutte contre l'exclusion de nos jeunes concitoyens. ♦

REALISATION D'UN VADEMECUM À L'ATTENTION DES MAIRES CONCERNANT LE PGRI

Depuis le 15 octobre 2020, l'Association des Maires, des Adjointes et de l'Intercommunalité des Pyrénées-Orientales travaille sur la problématique du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (P.G.R.I) Rhône Méditerranée.

Ce document, accompagné du porter à connaissance des zones inondables qui a été diffusé aux communes des SCOT Plaine du Roussillon et Littoral Sud en 2019, précise les évolutions des aléas et zone le risque par commune.

Ce P.G.R.I augmente les surfaces inconstructibles dans les communes, grève les projets d'aménagement en cours, limite la réalisation d'habitat et donc la possibilité de se conformer aux obligations en matière de logement social sans pragmatisme ni cohérence territoriale.

Il apparaît de surcroît nécessaire de le conjuguer avec les P.L.U et surtout les Plan de Prévention des Risques locaux qui font actuellement l'objet, par les services de l'Etat, d'une révision.

Juridiquement, les Maires sont actuellement dans une incertitude délicate à l'intersection de l'interprétation du PGRI et du PPR pour analyser et accorder des autorisations d'urbanisme.

Dans ce cadre, le Président a proposé au Bureau Restreint de l'Association de missionner le Cabinet HG&C AVOCATS à PERPIGNAN pour réaliser un vadémécum sur les enjeux et risques en matière d'urbanisme et sur le positionnement et les précautions à adopter pour protéger le Maire et la Municipalité sans pour autant geler tous projets et toutes constructions et poursuivre l'aménagement du territoire. ♦



CANDIDATURES

Tous les CV sont disponibles au Secrétariat de l'AMF66)



Cédric CHAPEYROUT : jardinier et entretien des espaces verts

Maryse PORLAN : Agent Administratif Catégorie B

Juliette LAGARDERE : Contrat en alternance - formation Bachelor Office Manager à l'ère du Digital

David CENET : Educateur Territorial des activités physiques et sportives

Chantal JOUE : Gestionnaire comptable. ♦

QUELQUES ERREURS SE SONT GLISSÉES DANS L'ANNUAIRE DES MAIRES 2020-2026 :

PAGE 137 :

■ Feilluns

C.P. 66730

Les Feillunsois



MAIRE : M. Claude FILLLOL

Profession : Retraité Militaire

Adjoints : Michel GUERRE, Claude VILAR

Secrétaire de Mairie : Muriel CHALULEAU

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8h - 12h

Nombre d'habitants : 70

Felhuns

Adresse : 1 place de la Mairie

☎ : 04 68 97 71 77

@ : mairie.felhuns@wanadoo.fr

Fax : 04 68 97 75 37

Superficie : 660 ha

PAGE 165 :

■ Communauté de Communes PYRÉNÉES CATALANES

Trois communes ont été oubliées :

SAINT-PIERRE-DELS-FORCATS

SAUTO-FETGES-LA CASSAGNE

SANSA

PAGE 174 :

■ SYDEEL 66

Le nom et le logo sont erronés :

**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES ET D'ÉLECTRICITÉ
DU PAYS CATALAN**



AMF66 INFOS

LE MAGAZINE MENSUEL DE L'ASSOCIATION DES
MAIRES, DES ADJOINTS ET DE L'INTERCOMMUNALITÉ
DES P.O.

Représentant Légal :

Edmond JORDA, Président

Responsable de la Publication :

Yannick CALLAREC, Directeur

Rédaction :

Yannick CALLAREC, Bernard MALANCHINI

Mise en page et photos :

Bernard MALANCHINI

Dépôt légal : en cours - ISSN : 2112-2105

INSEREZ GRATUITEMENT

vos annonces

de MARCHÉS PUBLICS

passés selon la procédure adaptée sur le

site Internet de l'association

www.amf66.fr

Rubrique : Appels d'offres en ligne

Publiez aussi sur cette même page,
vos avis d'attribution !